



Conseil économique et social

Distr. générale
30 octobre 2007
Français
Original : anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2008

21-30 janvier 2008

Rapports quadriennaux pour la période 2003-2006 présentés par le Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social*

Note du Secrétaire général

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
1. Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales		2
2. Institut international des droits de l'enfant		8
3. Œuvre internationale de Kolping		11
4. Pax Christi International		14
5. Association des femmes rurales pour la protection de l'environnement		18

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales

(Statut consultatif général : 1947)

La Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales a été fondée en 1930 afin d'encourager les femmes de carrières libérales et commerciales de toutes les régions du monde à œuvrer ensemble pour assurer l'égalité des chances dans la vie économique, civile et politique. Elle vise à développer les qualités de chef et de cadre des femmes à tous les niveaux. La Fédération compte plus de 100 associations membres, dans 80 pays des cinq continents.

I. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ainsi qu'aux principales conférences des Nations Unies

1 Conseil économique et social

La Fédération a participé aux sessions de fond du Conseil économique et social tenues à Genève du 28 juillet au 15 août 2003 et du 7 au 25 août 2006.

2 Siège de l'Organisation des Nations Unies (New York)

La Fédération a participé chaque année à New York aux sessions de la Commission de la condition de la femme. Généralement, elle travaille de concert avec le Conseil international des femmes, la Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Soroptimist International et Zonta International (dans le cadre du projet « Cinq-O »). À la quarante-septième session de la Commission (3-14 mars 2003), le projet « Cinq-O » a présenté une communication sur la violence à l'encontre des femmes et fait une intervention orale sur les femmes et les médias/technologies de l'information et des communications (TIC); il a également contribué à l'organisation, le 4 mars 2003, d'un atelier sur les bonnes pratiques pour traiter les questions prioritaires en matière de violence contre les femmes et, le 6 mars 2003, un autre séminaire sur l'égalité d'accès au savoir pour les femmes grâce aux technologies de l'information et des communications et aux médias. La Vice-Présidente pour les affaires internationales de la Fédération a été l'un des principaux intervenants lors de la consultation avec les ONG sur les femmes et les technologies de l'information et des communications (1^{er} mars). À la quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme (1^{er} au 12 mars 2004), le projet « Cinq-O » a présenté une communication sur les femmes et les conflits armés, fait une intervention orale sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes, et contribué à l'organisation, le 1^{er} mars 2004, d'un atelier sur la facilitation par les femmes des processus de paix : possibilités et partenariats pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité. La Fédération a également organisé le 2 mars 2004 l'atelier intitulé « Les femmes pour la paix ». À la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme (28 février-11 mars 2005), le projet « Cinq-O » a présenté une communication sur l'examen de l'application du Programme d'action de Beijing et fait une intervention orale sur les stratégies de promotion des femmes et des filles.

Elle a organisé, le 1^{er} mars 2005, l'atelier intitulé « Le bilan de Beijing 10 ans après : Deux pas en avant, un pas en arrière ». À la cinquantième session de la Commission de la condition de la femme (27 février-10 mars 2006), la Fédération a organisé, le 28 février 2006, l'atelier intitulé « Le rendement des investissements lorsqu'un plus grand nombre de décideurs sont des femmes ». Au cours de la période 2003-2006, des représentantes de la Fédération ont respectivement coprésidé le Comité de planification des organisations non gouvernementales pour la journée de consultation des ONG dans le cadre de la session de la Commission et d'autres manifestations tenues dans le cadre de cette session, siégé au Comité exécutif du Comité des ONG sur la condition de la femme et au Comité des ONG sur le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et participé à des consultations au cours de l'examen, d'une durée de deux semaines, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

3 Office des Nations Unies à Vienne

Des représentantes de la Fédération ont siégé aux comités d'ONG sur la paix, les stupéfiants, le développement, UNIFEM, les droits de l'homme, la famille et la condition de la femme, participé à des réunions mensuelles et contribué à l'élaboration de communications conjointes présentées à des réunions des Nations Unies. La Fédération a signé des communications conjointes sur la traite des femmes et les femmes et la pauvreté pour la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme (mars 2005), la communication conjointe présentée à la onzième Réunion ministérielle de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue, du 13 au 18 juin 2004, à Sao Paolo, etc.

4 Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

À Vienne, la Fédération a participé aux réunions suivantes : a) douzième et treizième sessions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (13-22 mai 2003 et 11-20 mai 2004); b) quarante-sixième et quarante-septième sessions de la Commission des stupéfiants (16-17 avril 2003 et 16-25 mars 2004); c) première et deuxième sessions de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (28 juin-9 juillet 2004 et 10-21 octobre 2005).

5 Organisation internationale du Travail (OIT)

À Genève, la Fédération a participé aux réunions suivantes : a) quatre-vingt-onzième, quatre-vingt-douzième, quatre-vingt-treizième et quatre-vingt-quatorzième sessions de la Conférence internationale du travail (3-19 juin 2003, 1^{er}-17 juin 2004, 31 mai-16 juin 2005 et 7-23 février 2006 respectivement); b) réunion d'experts sur la violence et le stress au travail (8-15 octobre 2003); c) réunion tripartite sur le thème de « L'avenir du travail et de la qualité dans la société de l'information » (18-22 octobre 2004).

6 Sommet mondial sur la société de l'information

Des membres de la Fédération ont participé aux phases I et II du Sommet, respectivement à Genève du 9 au 12 décembre 2003, et à Tunis du 16 au

18 novembre 2005, où ils ont fait campagne pour l'adoption d'indicateurs sexospécifiques en matière de technologies de l'information et des communications.

7 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

À Genève, la Fédération a participé aux réunions suivantes : Comité préparatoire pour la neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (rencontre avec la société civile et le secteur privé) (22 avril 2004), trente-cinquième réunion directive du Conseil du commerce et du développement (21 septembre 2004) et cinquante-troisième session de la CNUCED (27 septembre-10 octobre 2006); Réunion d'experts sur la promotion de la compétitivité à l'exportation des PME (9-10 décembre 2004); neuvième session de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base (15 mars 2005) et dixième session de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes (6-10 mars 2006).

8 Organisation mondiale de la santé (OMS)

En 2004, la Fédération a présenté à l'OMS un rapport couvrant la période 2002-2004. De 2003 à 2006, elle a participé chaque mois de janvier à Genève aux réunions du Conseil exécutif de l'OMS et elle a coproduit des communications sur la santé procréative et les systèmes de santé pour la cent treizième session (19 au 23 janvier 2004), en mai de chaque année, elle a participé aux cinquante-sixième à cinquante-neuvième sessions de l'Assemblée de la santé et, du 18 au 22 septembre 2006, à Auckland (Nouvelle-Zélande) à la cinquante-septième session du Comité régional de l'OMS pour le Pacifique occidental, où elle a présenté une communication sur la discrimination fondée sur le sexe et les inégalités liées au VIH/sida.

9 Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

À Bangkok, la Fédération a participé à la cinquante-neuvième session de la CESAP (21-24 avril 2003) et à la Conférence Beijing+10 de la CESAP (7-10 septembre 2004). Avec la CESAP et l'Asia-Pacific Women's Information Network Center (APWINC) (Centre d'information du réseau des femmes de la région Asie-Pacifique), la Fédération a organisé à Bangkok un séminaire sur le commerce électronique et les possibilités offertes aux femmes de la région Asie-Pacifique (28-30 mars 2005) et le Forum 2006 du CEAP sur « l'économie numérique pour les femmes : innovation et dynamisme dans la région Asie-Pacifique » (15 décembre 2006).

10 Commission économique pour l'Europe (CEE)

À Genève, la Fédération a participé aux cinquante-neuvième, soixantième et soixante et unième sessions annuelles de la CEE qui se sont tenues respectivement du 24 au 26 février 2004, du 22 au 25 février 2005 et du 21 au 23 février 2006, à la réunion d'experts sur la bonne gouvernance des petites et moyennes entreprises (1^{er} et 2 avril 2004) et à la réunion préparatoire régionale de l'examen et de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing 10 ans après (14 et 15 décembre 2004).

11 Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

À Santiago, la Fédération a participé à la Conférence sur le commerce, le développement et la pauvreté (4 mai 2004), à la réunion du Groupe de haut niveau sur le développement mondial et régional (17 juin 2004), et à une réunion sur « Intégration économique et la cohésion sociale : enseignements et perspectives » (11 novembre 2004) et à Mexico à la neuvième Conférence régionale sur les femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes (10-12 juin 2004).

II. Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

1 Préparation de l'examen et de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing 10 ans après

Une représentante de la Fédération figure parmi les auteurs du document du Comité des ONG sur la condition de la femme (New York) intitulé *Ten Years After Beijing: Still More Promises than Progress: 1999-2005 Review and Appraisal of the Implementation of the Beijing Platform for Action* (« Dix ans après Beijing : toujours plus de promesses que de progrès – examen et évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, 1999-2005 »), qui a été présenté à la consultation avec les ONG du 27 février 2005 et à la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme (28 février-11 mars 2005). On trouvera l'examen mené par la Fédération elle-même (Beijing+10 Review: Two Steps Forward and One Step Back) à l'adresse www.bpw-international.org. Des membres de la Fédération ont participé au Forum d'ONG consacré à l'examen Beijing+10 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tenu à Mexico les 7 et 8 juin 2004, et à un forum analogue pour la région Asie-Pacifique à Bangkok du 30 juin au 3 juillet 2004 et produit pour la brochure publiée à l'issue du Forum un article intitulé « Financial Crisis that Breaks the Glass Ceiling: Advancement of Thai Women Executives in the Private Sector » (« La crise financière qui brise la verrière : promotion des femmes cadres thaïlandaises dans le secteur privé »).

2 Section des ONG (Département de l'information)

Une représentante de la Fédération a été membre du Comité de planification des conférences annuelles du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales à New York de 2003 à 2006. La Fédération a coorganisé les ateliers ou tables rondes suivants : « Acting on Human Dignity and Security: From Participatory Theatre to Reality on the World Stage » (« Jouer la dignité et la sécurité humaines : du théâtre participatif à la réalité de la scène mondiale ») à la cinquante-sixième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (8-10 septembre 2003), « MDG 1: Poverty, International Migration and Development » (« L'objectif 1 du Millénaire pour le développement : pauvreté, migrations internationales et développement ») à la cinquante-septième conférence annuelle (8-10 septembre 2004) et « Reducing Fear of Strangers/Reducing Strangers' Fears: The Challenges of Providing Services to Migrants and Refugees in a Hostile Environment » (« Diminuer la crainte des étrangers et les craintes des étrangers : le défi de la prestation de services aux

migrants et aux réfugiés dans un environnement hostile ») à la cinquante-huitième Conférence annuelle (7-9 septembre 2005).

3 Migrations

Une représentante de la Fédération a fait partie du groupe de travail sur les migrations qui a aidé à préparer le débat de haut niveau sur les migrations (qui s'est tenu à New York les 14 et 15 septembre 2006). En sa qualité de membre du Sous-Comité sur les immigrants et les réfugiés au cours de la période 2004-2006, elle a organisé, en marge de la quarante-deuxième session de la Commission du développement social (13 février 2004), l'atelier intitulé « International Migration and Migrants: Critical Issues in Social Development and Human Well-Being » (« Les migrations internationales et les migrants : questions critiques en matière de développement social et de bien-être humain »); la cinquantième session de la Commission de la condition de la femme (27 février-10 mars 2006) a été l'un des organisateurs du forum sur les migrations et, en octobre 2006, a été l'un des cofondateurs du Comité des ONG sur les migrations.

4 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

En 2004, la Fédération a proposé des candidates pour la banque de femmes de talent WISE (Women with International Societal Expertise) et présenté à l'UNESCO un rapport intitulé *Monuments on Messengers of Culture of Peace* (« Monuments consacrés aux messagers de la culture de la paix »). L'UNESCO a fait état des activités de la Fédération dans le numéro 2 de son bulletin sur la culture de la paix (décembre 2004), consacré à la condition de la femme.

5 Droits de l'homme

La Fédération a participé, à Genève, aux cinquante-neuvième, soixantième, soixante et unième et soixante-deuxième sessions de la Commission des droits de l'homme, tenues respectivement du 17 mars au 25 avril 2003, du 15 mars au 23 avril 2004, du 14 mars au 22 avril 2005, du 13 mars au 21 avril 2006; aux cinquante-cinquième, cinquante-sixième, cinquante-septième et cinquante-huitième sessions de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, tenues respectivement du 28 juillet au 15 août 2003, du 26 juillet au 13 août 2004, du 25 juillet au 12 août 2005 et du 7 au 25 août 2006 et aux première, deuxième et troisième sessions du Conseil des droits de l'homme (nouvellement créé), tenues respectivement du 19 au 30 juin 2006, du 18 septembre au 6 octobre 2006 et du 27 au 29 novembre 2006 et du 29 novembre au 8 décembre 2006.

III. Action à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1 (« Réduire l'extrême pauvreté et la faim ») : La Fédération a notamment dispensé des cours d'alphabétisation à plus de 3 000 femmes et une formation professionnelle à plus de 4 000 personnes et construit plus de 30 maisons pour des personnes déplacées.

Objectif 3 (« Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ») : Elle a notamment fourni des microcrédits à plus de 6 500 femmes pour créer des entreprises, donné une orientation professionnelle à plus de 6 000 étudiants, accordé 360 bourses d'études à des élèves infirmières et aidé 540 femmes réfugiées à s'intégrer dans la société.

Objectif 8 (« Mettre en place un partenariat mondial pour le développement ») : En collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ou l'Asian Pacific Women's Information Network Center, elle a notamment donné à 299 personnes une formation en matière de commerce électronique.

2. Institut international des droits de l'enfant

(Statut consultatif spécial : 2003)

Rapport

Première partie

Introduction

i. Les activités de l'IDE s'appuient sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et ses deux Protocoles facultatifs, ainsi que les principaux instruments de protection s'y rattachant. Les buts et objectifs de l'IDE restent inchangés depuis 2003, à savoir :

- Offrir des *formations* aux personnes chargées d'appliquer les droits de l'enfant ou aux personnes travaillant avec des enfants, dans les pays intéressés;
- Diffuser des *informations* pertinentes sur les droits de l'enfant en général et sur les différents aspects de ceux-ci;
- Instaurer une *culture* ou un *esprit* axés sur les « droits de l'enfant ».

ii. Les activités de l'IDE, notamment en ce qui concerne la participation aux sessions et travaux des Nations Unies, ainsi que la collaboration avec l'UNICEF dans le domaine de la formation se sont considérablement accrues grâce à l'élection de son directeur, M. Jean Zermatten, au Comité des droits de l'enfant de l'ONU, le 23 février 2005.

Deuxième partie

Contribution de l'IDE aux travaux des Nations Unies

i) Participation aux travaux et/ou conférences des Nations Unies

L'IDE a participé à toutes les journées de discussion organisées par le Comité des droits de l'enfant à Genève, en Suisse, le troisième vendredi de septembre, à savoir :

- 15 septembre 2006 : le droit de l'enfant d'être entendu : participation et accompagnement d'étudiants qui ont déposé un article; M. Jean Zermatten, Directeur de l'IDE, a été chargé de la synthèse finale;
- 16 septembre 2005 : les enfants sans protection parentale : M. Jean Zermatten, Directeur de l'IDE, était le rapporteur du groupe de travail n° 2;
- 17 septembre 2004 : appliquer les droits de l'enfant dans la petite enfance : participation;
- 18 septembre 2003 : les droits de l'enfant autochtone : participation.

ii) Coopération avec les Nations Unies et ses agences

Par ses activités de formation, l'IDE a été mandaté pour former des professionnels de l'enfance des pays suivants :

a) 4 au 11 novembre 2006 : à la demande de Penal Reform International et de l'ONUUDC, l'IDE a organisé à Sion (Suisse) une formation pour une délégation officielle de professionnels engagés dans la réforme du système de justice pour mineurs en Jordanie;

b) 24 au 28 avril 2006 : sur requête de l'UNICEF Albanie, l'IDE a accueilli à Sion une délégation albanaise comprenant 13 représentants des institutions officielles et des ONG et le responsable d'UNICEF Albanie, afin de recevoir une formation de base en justice pour mineurs avec visite d'institutions pour jeunes en conflit avec la loi;

c) 29 août au 4 septembre 2004 : sur requête d'UNICEF Mauritanie, une délégation mauritanienne de 16 responsables concernés par la justice pour mineurs a assisté, à Sion, à une semaine de formation sur la justice des mineurs, les alternatives à la privation de liberté et le travail en réseau;

d) 6 au 10 octobre 2003 : à la demande d'UNICEF Moldavie, une délégation de 15 personnes, membres du Gouvernement de la Moldavie, hauts fonctionnaires de l'État, magistrats, procureurs et policiers ont assisté à Sion à une formation en matière de justice pour mineurs et les solutions de remplacement à la privation de liberté;

e) 9 au 14 décembre 2003 : en collaboration avec la Division de la prévention du crime de l'ONU, l'IDE a reçu à son siège à Sion une délégation de personnes du Liban qui, dans le cadre des modifications législatives opérées dans leur pays en matière de justice des mineurs, souhaitent visiter des institutions pour jeunes filles en conflit avec la loi en Suisse.

iii) **Activités en lien avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**

- *Objectif n° 2* : L'éducation primaire universelle : du 18 au 22 octobre 2005, l'IDE a organisé son onzième séminaire international de Sion sur l'éducation; une centaine de participants du monde entier se sont réunis afin de dégager des pistes de solution dans le but d'atteindre l'éducation pour tous; les actes du colloque ont été publiés et diffusés.
- *Objectif n° 3* : Égalité des sexes. En Suisse, l'IDE lutte contre la pratique des mutilations génitales féminines et a organisé une journée de sensibilisation le 18 mai 2006; un documentaire intitulé *Femmes mutilées : plus jamais* a été produit par l'Institut en février 2007. Ces actions visent également les *objectifs n° 4* : Réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans et *n° 5* : Réduire de trois quarts la mortalité maternelle.
- *Objectif n° 6* : Inverser la tendance en matière de propagation du VIH/sida et du paludisme. L'IDE en collaboration avec l'Association François-Xavier Bagnoud a organisé son neuvième séminaire international de Sion du 14 au 18 octobre 2003 sur le thème de la lutte contre le sida; une soixantaine de participants ont tenté de trouver des solutions applicables dans leurs pays en matière d'orphelins du sida, de sensibilisation à la pandémie et d'accès aux médicaments.

*Autres activités entrant de manière indirecte dans les travaux
du Conseil économique et social et de l'ONU*

- 6 novembre 2003 : création du Réseau suisse des droits de l'enfant, association initiée à l'initiative de l'IDE et qui regroupe une cinquantaine d'ONG en Suisse.
- Collaboration de l'IDE au Programme d'appui à la prévention et à l'insertion sociale et professionnelle des mineurs migrants victimes ou non de traite et/ou de trafic dans les pays d'Afrique de l'Ouest, mené par le Service social international (SSI) depuis décembre 2002. L'IDE a organisé plusieurs formations de professionnels concernés et de journalistes (2006, 2005 et 2003).
- Décembre 2003 : création du RAFY (Réseau d'action Fodé et Yaguine) qui regroupe tous les participants aux formations de l'IDE dans le cadre du programme du SSI.
- Formations universitaires : mastère en études avancées sur les droits de l'enfant en collaboration avec l'Université de Fribourg et l'Institut universitaire Kurt Bösch en Suisse, diplôme en protection de l'enfant et diplôme d'expertise psychojudiciaire pour enfants et adolescents en collaboration avec les universités de Lausanne, Fribourg et Genève en Suisse. Une université d'été a été organisée du 17 au 21 juillet 2006 à Sion, sur le thème « Une culture générale en droits de l'enfant » en collaboration avec le Ministère de la famille et de l'intégration du Luxembourg et l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB).
- 26 au 27 octobre 2006 : séminaire de Caracas. Par son directeur M. Jean Zermatten, l'IDE a présenté les tendances internationales en justice restauratrice pour un public composé de plus de 120 juges, une centaine de procureurs, des avocats, des travailleurs sociaux œuvrant dans le domaine de la protection et des universitaires.
- Octobre 2005 : ouverture du Sentier des droits de l'enfant, à Sion, qui présente 12 droits de la Convention (illustrés par 12 animaux) à l'intention d'un large public.
- En 2000, l'IDE a ouvert le site www.childsrightrights.org qui diffuse des informations sur les droits de l'enfant principalement en français, anglais, et espagnol, et subsidiairement en allemand, italien et arabe. Le 20 novembre 2006, le site s'est ouvert à la langue chinoise.

3. Œuvre internationale de Kolping (IKS)

(Statut consultatif spécial : 1991)

Première partie

Introduction

L'Œuvre internationale de Kolping est un organisme catholique à vocation sociale qui vise à répondre aux besoins de ses membres et à promouvoir le bien commun grâce à la participation active de ses membres et de leurs associations, ainsi qu'à collaborer au renouvellement et à l'humanisation constants de la société. Heureusement, le nombre de membres (associations et particuliers) de l'IKS a considérablement augmenté dans de nombreuses régions du monde et l'Œuvre s'est implantée dans de nouveaux pays, particulièrement en Afrique, en Asie et en Amérique centrale. Aujourd'hui, l'IKS compte plus de 550 000 membres répartis dans plus de 60 pays.

Deuxième partie

Participation aux travaux des Nations Unies

i) Comité des ONG pour la famille, à Vienne

L'IKS est membre du Comité des ONG pour la famille depuis la tenue, en 1994, de l'Année internationale de la famille, et a été nommée à cette occasion parrain de l'événement. L'IKS n'est pas seulement membre du Comité des ONG pour la famille à Vienne, l'Œuvre a aussi été élue à son conseil d'administration dès sa fondation. En décembre 2003, le message du Secrétaire général proposant de célébrer en 2004 le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille a été très bien accueilli; l'IKS a lancé un programme mondial spécial intitulé « People Need Family – Children Need Parents » (« Chacun a besoin d'une famille, les enfants ont besoin de parents »). Toutes les sections nationales de l'IKS ont mis en place différentes activités visant à soutenir les familles et leurs membres et à promouvoir les intérêts de la famille dans les débats politiques.

En 2004, M^{me} Monika Hummel a été élue pour remplacer M^{me} Christine Leopold comme représentante de l'IKS au Conseil d'administration. M^{me} Hummel coordonne les bases de données du Comité et participe à ses nombreux projets, notamment ses forums sur Internet et son bulletin trimestriel *Families International* et s'occupe de ses finances et des communications avec la Commission du développement social.

L'IKS a participé à chacun des séminaires ou colloques suivants, organisés à Vienne par le Comité : « Civil Society Organizations Networking » (« La mise en réseau des organisations de la société civile ») (6 et 7 mai 2004), HIV/AIDS and Families (« Le VIH/sida et les familles ») (20 décembre 2004), « Transnational Grassroots Cooperation for Families » (« La coopération transnationale au niveau local pour les familles ») (2 mai 2005), « Demographic Challenges for Families » (« Défis démographiques pour les familles ») (22 mai 2005), « Compatibility of Family and Professional Life – Cohesion or Conflict? » (« Concilier la vie de famille et la vie professionnelle : cohésion ou conflit? ») (20 novembre 2006).

**ii) Participation de notre représentant à New York,
M. John Reitter, à des colloques et séminaires**

2003 : En tant que membre du Comité des ONG pour la famille, l'IKS a soutenu une communication présentée à la quarante et unième session de la Commission du développement social (10-21 février 2003). De concert avec d'autres ONG, l'IKS a appuyé diverses interventions. En tant que membre du comité organisateur du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, qui comprend plus de 20 organisations vouées à la promotion des valeurs familiales et au renforcement du mouvement international en faveur des familles, l'IKS a travaillé pendant neuf mois à l'organisation du séminaire de haut niveau sur la famille, tenu le 4 décembre 2003 à l'intention des missions permanentes, du personnel du Secrétariat et des représentants d'autres ONG pour marquer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille.

2004 : Le 18 mars 2004, l'IKS a participé à une réunion du Comité préparatoire du débat de haut niveau du Conseil économique et social comportant une table ronde sur la mobilisation des ressources aux fins du développement et sur l'élimination de la pauvreté, qui mettait l'accent sur les résultats visés par le Programme d'action de Bruxelles. L'IKS a participé en outre, le 13 mai 2004, à un séminaire organisé par le Comité du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, en novembre 2004, à un séminaire animé par M. Alfredo Sfeir Younis, anciennement de la Banque mondiale, sur le thème de la foi catholique et la politique mondiale, à divers moments dans l'année, à des réunions d'information sur des sujets variés, dont la biodiversité aux fins de la sécurité alimentaire, le rôle des hommes et des femmes dans la famille, l'élimination de la violence à l'encontre des femmes, l'action mondiale en matière de vieillissement et la Convention d'Ottawa sur les mines terrestres antipersonnel. En outre, l'IKS est l'auteur de communications s'opposant au clonage, en faveur de l'allègement de la dette et sur le recours au microcrédit pour la réduction de la pauvreté et la création d'emplois.

2005 : L'IKS a participé au Forum de la société civile et collaboré avec la Présidente de la Commission du développement social, M^{me} Joan Burke, et son équipe à la rédaction d'une communication appelée à devenir la « déclaration de la société civile », laquelle met au premier plan la réduction de la pauvreté, l'emploi et l'intégration sociale. Du 9 au 18 février 2005, l'IKS a participé à divers débats de la quarante-troisième session de la Commission du développement social, et à la fin de février, à la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme. Elle a également participé le 27 octobre 2005 à un débat spécial du Conseil économique et social sur la crise alimentaire en Afrique qui s'est tenu dans la salle du Conseil, au Siège de l'ONU et, en novembre 2005, à une table ronde sur l'étude du Secrétaire général relative à la violence faite aux enfants. Durant l'année, l'IKS a participé à un certain nombre d'autres débats organisés par le Comité des organisations non gouvernementales pour la famille, notamment sur les enfants affectés par les conflits armés et sur la violence faite aux enfants.

2006 : Le 7 février 2006, l'IKS a participé au Forum de la société civile organisé par le Comité du développement social et contribué à la communication des ONG intitulée *Decade of poverty: Ways forward* (Une décennie de pauvreté : comment aller de l'avant). Ce document a été lu à l'ouverture de la quarante-quatrième session de la Commission du développement social. En février et mars 2006, l'IKS a participé à divers débats de la quarante-quatrième session de la Commission du

développement social et de la cinquantième session de la Commission de la condition de la femme. Pendant cette période, l'IKS a appuyé plusieurs interventions, conjointement avec d'autres ONG. Au cours de l'année 2006, l'IKS a participé à un certain nombre de réunions d'information, de séminaires, de tables rondes et d'ateliers organisés par le Département de l'information, le Comité des organisations non gouvernementales pour la famille ou le Comité des organisations non gouvernementales sur le vieillissement. Ces réunions ont été l'occasion de procéder à des échanges d'expériences de la base concernant le recours effectif au microcrédit, la préparation à la vie active, la création d'emplois et l'éducation ainsi que la possibilité de promouvoir l'espoir et l'estime de soi.

iii) Activités liées aux objectifs du Millénaire pour le développement

En 1972, l'IKS a créé SEK, organisme placé sous sa direction, qui apporte un soutien à des projets de développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi qu'à des projets à caractère social dans les pays dits à économie en transition d'Europe centrale et orientale. Chaque année, SEK recueille près de 3 millions d'euros grâce à ses membres et reçoit des subventions des Gouvernements allemand et luxembourgeois ainsi que de la Commission européenne. L'organisme dispose ainsi d'un budget annuel de 7 à 8 millions d'euros. Depuis le lancement de ses activités, SEK a mis en œuvre des projets visant à l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont constitué pour l'IKS une nouvelle incitation à consacrer une plus grande partie de ses ressources financières à ce type d'activité. Depuis 2001, plus de 70 % de ses moyens financiers sont allés à des projets conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement.

iv) Année internationale du microcrédit

L'IKS s'est vivement félicitée de la décision de l'Organisation des Nations Unies de faire de 2005 l'Année internationale du microcrédit. En tant qu'organisation, l'IKS a plus de 150 ans d'expérience des systèmes de microcrédit et recourt régulièrement à cet instrument dans le cadre de sa coopération en matière de développement. La section de l'organisation qui a le plus d'expérience à cet égard est la section indienne, Kolping Inde, qui a organisé ses quelque 25 000 membres en groupes d'épargne, lesquels forment la base de l'ensemble de son système de microcrédit. Chaque année, près de 4 000 particuliers peuvent créer une petite entreprise grâce aux petits crédits qu'ils obtiennent par ce système.

IKS a saisi l'occasion de l'Année internationale du microcrédit pour publier un livret intitulé *Microfinance systems in the developing cooperation of IKS* (Les systèmes de microcrédit dans le développement de la coopération de l'IKS), dont l'avant-propos est de M^{me} Annette Krauss, du Fonds d'équipement des Nations Unies. Ce livret ainsi que les séminaires organisés en Afrique et en Amérique latine ont favorisé la croissance des petits systèmes de microcrédit existant déjà au Chili, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Kenya, et aujourd'hui, il existe un système bien rodé d'institutions de microcrédit en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Chili et un embryon de système dans d'autres pays d'Amérique latine, au Kenya et au Bénin.

4. Pax Christi International

(Statut consultatif spécial : 1979)

1. Objectifs et action principale de Pax Christi International

Le mouvement Pax Christi se voue à la non-violence, à la démilitarisation et au désarmement, à la sécurité humaine, aux droits de l'homme et à la primauté du droit en tant qu'assises des sociétés pacifiques. En tant que mouvement et réseau mondial, PCI rassemble des gens d'horizons et de cultures très différents pour œuvrer vers une vision commune de paix, de réconciliation et de justice pour tous.

2. Principaux changements survenus

De 2003 à 2006, le nombre d'organisations membres de Pax Christi International a augmenté de manière spectaculaire, étant passé de 36 à 97. Par ailleurs, le centre géographique de l'organisation s'est déplacé de l'Europe, où se trouvait son noyau de membres essentiellement, vers les pays en développement. Aujourd'hui, environ 39 % des organisations membres de Pax Christi se trouvent en Afrique, 26 % en Europe, 19 % dans la région Asie-Pacifique, 10 % dans les Amériques et les Caraïbes, et 6 % au Moyen-Orient.

3. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ainsi qu'aux principales conférences des Nations Unies

Communications orales et écrites, 2003-2006

- *Cinquante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme à Genève (18 mars-25 avril)*. Communication écrite sur : la paix et le développement en République démocratique du Congo et au Rwanda, le traitement des demandeurs d'asile, des réfugiés et des immigrants, la violence à motivation religieuse, les personnes déplacées et les initiatives de paix civile, les territoires arabes occupés, l'objection de conscience et les droits économiques, sociaux et culturels. Intervention orale sur l'intolérance religieuse à la cinquante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme.
- *Cinquième session du Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur les armes classiques, tenue du 16 au 27 juin 2003 à Genève*). Intervention sur les restes explosifs de guerre.
- *Cinquante-cinquième session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (28 juillet-15 août 2003)*. Communication écrite sur Israël et la Palestine. Interventions orales à la même session sur la situation à Vieques, la peine de mort, les enfants et l'Iraq et la discrimination religieuse.
- *Troisième Conférence sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, tenue du 3 au 5 septembre 2003 à Vienne*. Communication écrite sur la facilitation de l'entrée en vigueur du Traité.
- *Soixantième session de la Commission des droits de l'homme, tenue du 15 mars au 23 avril 2004, à Genève*. Communications écrites sur la paix et la réconciliation dans la région des Grands Lacs, les citoyens palestiniens en

Israël, la liberté d'expression, l'économie informelle et les droits économiques, sociaux et culturels et la lutte contre le terrorisme. Interventions orales sur les droits économiques, sociaux et culturels et la liberté religieuse.

- *Cinquante-sixième session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, tenue du 26 juillet au 13 août 2004 à Genève.* Communication écrite sur le nord de l'Ouganda. Interventions orales sur l'abolition de la peine de mort, les séquelles toxiques des activités militaires des États-Unis à Porto Rico et aux Philippines, la discrimination contre les minorités religieuses et le manque de sécurité et les violations massives des droits fondamentaux du peuple iraquien.
- *Examen décennal de la mise en œuvre de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social ainsi que de la suite donnée à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies : Commission du développement social, tenue du 9 au 18 février 2005 à New York.* Communication écrite sur les orphelins du VIH/sida.
- *Soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme (14 mars-22 avril 2005).* Communications écrites sur les droits fondamentaux en Papouasie occidentale, l'intégration des femmes et la perspective sexospécifique. Interventions orales sur la peine de mort et la liberté de religion et de conviction.
- *Réunion du Groupe spécial d'experts des États parties à la Convention sur les armes biologiques (13-24 juin 2005 à Genève).* Intervention orale sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction
- *Soixante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme (13-27 mars 2006 à Genève).* Communications écrites sur l'opération Murambatsvina (rétablissement de l'ordre) au Zimbabwe et sur le droit à l'éducation. Communication orale et écrite à la dernière séance de la Commission des droits de l'homme, le 27 mars 2006.
- *Première session du Conseil des droits de l'homme (19-30 juin 2006 à Genève).*
- *Cinquante-huitième session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (7-25 août 2006 à Genève).* Communication écrite sur la guerre au Liban, Israël et Gaza.
- *Troisième Conférence des Hautes Parties contractantes chargées de l'examen de la Convention sur les armes inhumaines (7-17 novembre 2006 à Genève).*

4. Organisation de réunions parallèles d'organisations non gouvernementales

Pax Christi International a maintenu sa participation active au Comité d'ONG pour le désarmement, la paix et la sécurité, au Comité d'ONG concernant le VIH/sida, à l'Instance permanente sur les questions autochtones, à la Coordination internationale pour la Décennie de la promotion d'une culture de non-violence et de paix, à Conscientious Objection et au Values Caucus. Des représentants du secrétariat international de l'organisation ainsi que des délégués du mouvement à

New York ont participé à des réunions d'ONG sur la Cour pénale internationale. Des représentants ont également participé à des séances du Comité spécial ONG des droits de l'homme tenues à l'Office des Nations Unies à Genève. Pax Christi International a également participé à des réunions tenues en parallèle à la session de la Commission des droits de l'homme. Le 6 avril 2005, le Conseil œcuménique des églises a réuni des partenaires œcuméniques (dont Pax Christi International) sur la question de la réforme de la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies. Le représentant de Pax Christi International auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne est membre du Comité ONG pour la paix. Le 2 juin 2004, celui-ci a tenu une réunion avec le Président de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Julian R. Hunte, Ministre des affaires étrangères de Sainte-Lucie. Une déclaration commune a été faite à cette occasion. Pax Christi a publié une lettre ouverte appelant à une approche éthique en matière d'armes biologiques dans le cadre de sa campagne auprès des États parties à la Convention sur les armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines lors de la réunion tenue à Genève du 6 au 10 décembre 2004. Le 8 mars 2005, Pax Christi a organisé une réunion sur les munitions à dispersion au cours de la dixième session du Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes, tenue à Genève du 7 au 11 mars.

5. Participation à des journées internationales

Au cours de la période considérée, Pax Christi a observé les journées commémoratives suivantes de l'Organisation des Nations Unies : Journée internationale de la femme (8 mars), Journée internationale de réflexion sur le génocide du Rwanda de 1994 (27 avril), Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture (26 juin), Journée internationale de la paix (21 septembre), Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre), Journée des droits de l'homme (10 décembre).

6. Actions et campagnes en faveur des principes mondiaux

En mars 2003, Pax Christi International a fait parvenir au Secrétaire général des Nations Unies des lettres exprimant sa préoccupation et visant à prévenir la guerre en Iraq. Le 28 mars 2003, un délégué de Pax Christi a rencontré le Secrétaire général des Nations Unies pour parler de la guerre en Iraq. Le 1^{er} avril 2003, en collaboration avec le Comité d'ONG pour la paix à l'Office des Nations Unies à Vienne, Pax Christi International a appelé les Nations Unies à tenir une session extraordinaire sur l'Iraq. Il a envoyé aux présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, de même qu'au Secrétaire général des Nations Unies des lettres demandant la convocation immédiate d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale de l'ONU, conformément à la procédure énoncée au paragraphe 1 de la section A de la résolution 377 A (V) de l'Assemblée générale.

Le 15 mai 2003, en réponse à l'escalade de la violence dans la région des Grands Lacs, les participants à la consultation régionale de Pax Christi ont fait parvenir au Secrétaire général une lettre dans laquelle ils demandaient instamment une action plus décisive des Nations Unies dans l'Ituri, dans l'est de la République du Congo). Le 17 juillet 2003, dans une lettre adressée au Secrétaire général, Pax Christi International a demandé le prolongement de ces opérations pour éviter de

nouvelles catastrophes humanitaires et jeter les bases d'une paix durable dans la région.

Pax Christi International était représenté à la première Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects aux niveaux national, régional et mondial, qui s'est tenue au Siège de l'ONU du 7 au 11 juillet 2003.

Pax Christi International a décerné à Sergio Vieira de Mello, pour son rôle en tant que fonctionnaire de l'ONU, le prix de la paix (États-Unis) Pax Christi International pour 2004. La cérémonie a eu lieu dans le New Jersey en mai 2004. En mai 2004 également, une délégation de Pax Christi comptant 55 personnes a organisé une série de rencontres avec des groupes axés sur les Nations Unies, dont le Cabinet du Secrétaire général des Nations Unies.

Le 9 juin 2004, Pax Christi International a publié une communication sur la protection de la population du Darfour. Dans une lettre sur un sujet connexe, le Secrétariat international a demandé instamment au Secrétaire général de l'ONU de fournir une aide immédiate à la population du Darfour. Une coalition de 43 ONG (dont Pax Christi International) a pris contact avec la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, M^{me} Louise Arbour, au sujet de la situation au Darfour. Le texte de sa lettre, datée du 23 mai 2006 a également été adressé aux 47 membres du Conseil des droits de l'homme nouvellement constitué.

5. Association des femmes rurales pour la protection de l'environnement (Rural Women Environmental Protection Association)

(Statut consultatif spécial : 1999)

Première partie

L'Association des femmes rurales pour la protection de l'environnement (AFRPE) est une organisation axée sur les gens, qui œuvre à la promotion de méthodes agricoles respectueuses de l'environnement, à la promotion de l'éducation de groupes marginalisés (en particulier les filles foulanies), à l'autonomisation des femmes rurales en favorisant des activités génératrices de revenus et à l'instauration de meilleures pratiques sanitaires.

L'Afrique, premier continent peuplé, à la diversité culturelle et biologique extraordinaire, est naturellement riche en pratiques et innovations reposant sur les savoirs traditionnels. Les systèmes de savoir africains sont liés à toute une gamme de systèmes économiques et culturels, allant de la chasse et de la cueillette et du pastoralisme et de la transhumance à l'agriculture traditionnelle, à l'agriculture commerciale et aux économies de services des zones urbaines.

Selon l'argument traditionnel, la santé s'améliore automatiquement avec la croissance économique. En fait, c'est l'inverse qui semble vrai. L'amélioration de la santé est essentielle au développement économique des pays pauvres. Les partenariats entre pays pauvres et pays riches peuvent offrir « le don de la vie elle-même à des millions de personnes démunies dans le monde » et prouver à tous les sceptiques que la mondialisation peut effectivement agir pour le bien de l'humanité.

Outre l'établissement de liens avec les ONG nationales et internationales, l'AFRPE a renouvelé son accord de partenariat avec une ONG américaine, Play Soccer Cameroon, qui a adopté la même démarche à l'égard des enfants défavorisés de 5 à 15 ans.

Deuxième partie

i) Une représentante de l'organisation a participé au forum d'ONG et de la société civile organisé en préparation du Sommet mondial sur la société de l'information à Tunis, du 16 au 18 novembre 2005.

- La Coordinatrice générale de l'AFRPE a participé à un stage de formation organisé par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) à Arusha (République-Unie de Tanzanie) en décembre 2004.
- Elle a également participé à la Conférence internationale sur les accords multilatéraux et leur application, organisée à Yaoundé en mars 2006 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Ministère de l'environnement du Cameroun. L'AFRPE a assumé le rôle de secrétaire du forum.
- La Secrétaire générale de l'AFRPE a participé à une conférence régionale sur la protection des droits des peuples autochtones, organisée par le Bureau sous-

régional de l'OIT pour l'Afrique centrale et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme dans les locaux de l'OIT à Yaoundé (Cameroun) en avril 2005. La représentante de l'AFRPE a animé cet atelier.

- En novembre 2004, la Coordinatrice générale de l'AFRPE a participé à un atelier à l'intention de la sous-région de l'Afrique centrale sur la formation des peuples autochtones (Pygmées et Bororos) en ce qui concerne les droits relatifs à leur patrimoine culturel et leurs croyances, organisé conjointement par l'OIT et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à l'hôtel Azur, au Cameroun.

ii) L'AFRPE ne disposait pas des ressources financières requises pour permettre à ses représentants de prendre une part active à certaines conférences internationales, et il nous est arrivé d'avoir des difficultés à obtenir les visas d'entrée nécessaires, en particulier dans le cas des réunions de l'ONU à New York. Les difficultés d'accès à l'information ont constitué un autre obstacle de taille à la soumission en temps voulu de nos demandes de participation à des réunions et conférences.

Activités liées aux objectifs du Millénaire pour le développement

En Afrique en général, et au Cameroun en particulier, des changements sont intervenus qui créent de nouvelles possibilités de partenariats entre l'État et les citoyens pour protéger et promouvoir les savoirs traditionnels et leur application à la surveillance et à la protection de la diversité biologique. La Coordinatrice générale de l'AFRPE a participé pleinement à l'élaboration de la loi n° 2003/006 du 21 avril 2003 énonçant les règles de sécurité régissant les biotechnologies modernes au Cameroun. C'est ainsi que :

- L'AFRPE a organisé, en 2004 et 2005, à l'intention de 23 chefs traditionnels de la zone de Moghamo dans le département de la Momo, et à l'intention de 75 Ardos à Sabga deux séminaires dans le but de les sensibiliser aux règles et règlements régissant les biotechnologies au Cameroun, étant donné qu'ils sont en quelque sorte les gardiens des règles et coutumes traditionnelles de leur peuple. Les participants ont ensuite sensibilisé leurs sujets à l'utilisation de méthodes agricoles sûres, protégeant ce faisant l'environnement et la diversité biologique.
- L'AFRPE travaille en partenariat avec l'organisme sans but lucratif américain Play Soccer-Cameroon pour promouvoir l'alphabétisation et développer les notions de calcul et d'hygiène chez les enfants des collectivités défavorisées de deux provinces (les provinces du nord-ouest et du centre du Cameroun). Cet projet lancé en mars 2006 se poursuit et concerne quelque 1 270 enfants de 5 à 15 ans.
- L'AFRPE œuvre à la réalisation des objectifs suivants, qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement :
- Afin de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement durable, promotion de méthodes agricoles respectueuses de l'environnement par le truchement de l'Association des cultivateurs de riz de Ndop. Ce sous-groupe de l'AFRPE compte comme membres 70 agriculteurs extrêmement consciencieux de la plaine de Ndop dans le département de Ngoketungia (province du nord-ouest du Cameroun).

- Ils fournissent le riz au coût de 12 500 francs le sac à l'UNVDA (société de développement de la Haute Vallée du Noun) qui le revend au public à 13 500 francs le sac. La moisson n'a pas cessé d'augmenter depuis que le groupe a intégré le réseau de l'AFRPE et ses membres ne manquent jamais de fonds pour acheter des engrais pour leurs rizières. La récolte a été de 1 000 sacs de riz en 2006, ce qui leur a procuré un revenu de 12 500 000 francs. Ils ont ainsi pu rembourser le prêt qu'ils avaient obtenu; ils répartissent de manière égale entre les 70 membres la moitié du revenu de l'année et reversent le reste à l'AFRPE pour la bonne marche de l'organisation.

Ces riziculteurs utilisent les revenus qu'ils obtiennent ainsi principalement pour l'éducation de leurs enfants et leurs besoins vestimentaires. Une partie sert à couvrir les services vétérinaires permettant de protéger leur bétail. Il reste habituellement un surplus que les riziculteurs peuvent utiliser pour nourrir leur famille. Tout cela contribue au développement socioéconomique des gens de cette région.

- Promotion de l'éducation des enfants de groupes marginalisés, en particulier les fillettes foulanies, les enfants ayant des besoins éducatifs particuliers (enfants souffrant de troubles émotifs ou abandonnés, par exemple), etc. Pour ce faire, on forme les parents aux différentes façons de repérer ces enfants et on forme les enseignants aux manières de s'occuper de ces enfants en classe.
- Autonomisation de la femme rurale par l'encouragement d'activités génératrices de revenus et de pratiques sanitaires optimales, telles que le projet de la WAWOFA (association d'oléocultrices de Widikum Ambele), sous-groupe de l'AFRPE.

En 1999, cette plantation a produit 500 bidons d'huile de palme de bonne qualité. En 2006, elle en a produit 3 000, qu'elle a vendus au prix de 10 500 francs l'unité; cette vente lui a donc procuré un revenu de 30 millions de francs. Les sous-produits (coques, amandes et fibres) sont vendus à des fabricants de savon. La demande est très forte. Cette année, la WAWOFA a tiré 5 millions de francs de la vente d'amandes et de coques. Le revenu total de la récolte annuelle est divisé en trois parties :

- Un tiers est déposé sur le compte de l'AFRPE pour financer la gestion de la WAWOFA et de l'AFRPE aux niveaux national et international, notamment pour la participation à des stages de formation et, lorsque c'est absolument nécessaire, à des conférences internationales;
- Un tiers est alloué pour couvrir les coûts d'exploitation de la plantation (notamment rémunérer les hommes et les garçons qui cueillent les fruits et qui, une fois l'an, défrichent la plantation);
- Le troisième tiers est réparti entre les 50 membres de l'association. La plupart utilisent cet argent pour envoyer leurs enfants à l'école et, parfois, pour acheter des tôles et remplacer le toit de chaume de leur maison, qui fuit en cas de pluie.

La WAWOFA est un très bon exemple à imiter de concertation et de collaboration d'une communauté vers un but commun. La plupart des réunions du groupe servent aussi à des activités de sensibilisation à la propagation du VIH/sida

et des autres MST. Les participantes reçoivent des cours sur les pratiques sexuelles sans risques et sur la manière de réduire le taux d'infection par le VIH/sida.

- L'AFRPE a organisé en avril 2005 une formation sur les qualités de chef à l'intention de 60 femmes appartenant à 20 sous-groupes de l'AFRPE représentant toutes les parties du Cameroun. Ces femmes étaient présidente, secrétaire générale ou trésorière de leur groupe respectif.
- Dans le domaine de la formation des femmes au niveau local et du renforcement des capacités (notamment en ce qui concerne le rôle des femmes dans la mise en œuvre du plan contre la désertification de l'Afrique), la Coordonnatrice générale et la Secrétaire générale de l'AFRPE ont eu des séances de travail avec les 20 sous-groupes de l'AFRPE pour sensibiliser les femmes aux effets néfastes de la désertification sur l'environnement. On a déjà constaté un changement dans les mentalités et les comportements dans les collectivités rurales camerounaises.
- Chaque été, les groupes jeunesse de l'AFRPE organisent des semaines culturelles, comportant des activités de sensibilisation aux droits et à la dignité des enfants.
